

Glossaire FORCES

Mot	Définition
Consultation	Les personnes sont invitées à s'exprimer ou à partager leur point de vue, sans participer directement aux décisions finales. Les professionnels (santé et/ou recherche) prennent les décisions.
Coproduction	Le public et les professionnels (santé et/ou recherche) partagent la responsabilité de la planification, mise en œuvre ou évaluation d'un service, d'un projet ou d'une politique.
Défenseur des patients	Une personne qui défend activement les intérêts des patients. Il met ses compétences, expériences et connaissances au service de leur cause.
Education à la santé	C'est un processus qui vise à favoriser l'adoption de comportements sains, à améliorer les connaissances en matière de santé. Il s'agit aussi de développer les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière de santé.
Education thérapeutique	Les patients et les professionnels apprennent ensemble. Le patient apprend à mieux comprendre son état de santé et sa maladie. Ensemble, ils explorent les besoins du patient, conviennent de ce qui pourrait l'aider à améliorer sa qualité de vie. Le patient devient plus autonome dans la gestion de son état de santé et fait partie de l'équipe soignante.
Empouvoirement	C'est une démarche qui permet à une personne ou un groupe de prendre confiance en soi et de développer ses propres compétences. Chaque personne ou chaque groupe peut ainsi agir sur son environnement de santé et faire entendre sa voix.
Implication des patients et du public (IPP)	Les patients, leurs proches et le grand public participent activement à la définition des politiques de santé, à l'organisation des soins, à la recherche, à l'enseignement.
Littératie en santé	C'est la capacité à repérer, comprendre, évaluer et communiquer de l'information afin de promouvoir sa santé tout

	au long de sa vie. C'est aussi la capacité d'une personne à identifier son besoin d'information, à obtenir cette information et à l'utiliser pour prendre des décisions éclairées en lien avec sa santé.
Pair praticien en santé mentale	Une personne diplômée qui utilise son expérience personnelle de la maladie et du rétablissement pour accompagner et soutenir d'autres personnes confrontées à des défis similaires.
Participation alibi	Cette pratique inclut des patients ou des citoyens pour donner l'apparence d'un engagement, sans leur accorder une influence réelle et significative.
Patient expert	Une personne développe un savoir technique, par son vécu et/ou une formation. Ce savoir lui permet de s'impliquer de manière plus éclairée dans la recherche en santé et/ou dans les soins.
Patient-partenaire	Une personne qui travaille en collaboration continue avec des professionnels de santé et/ou des chercheurs. Cette personne s'appuie sur son vécu de la maladie ou son expérience de proche aidant. Des discussions sur la reconnaissance du statut de ce rôle sont en cours.
Prise de décision partagée (PDP)	Les patients et les professionnels de santé travaillent ensemble pour faire des choix éclairés en matière de soins, en accord avec les valeurs et les préférences du patient.
Proche aidant	Une personne (souvent un membre de la famille ou un ami) qui aide un patient. Cette aide est le plus souvent bénévole. Elle peut prendre des formes différentes selon les problèmes de santé, le handicap et/ou l'âge du patient.
Recherche participative	Les patients sont des membres à part entière de l'équipe de recherche. La recherche participative est faite "avec" et "par" les patients et citoyens plutôt que "sur" ou "pour" eux.
Représentant des organisations de patients	Personne choisie pour porter la voix d'une ou plusieurs organisations de patients.

Savoir expérientiel ou Savoir patient	Les nombreuses connaissances (médicales, relationnelles, culturelles, administratives, etc.) acquises grâce à l'expérience personnelle de la maladie, du rôle de proche-aidant ou du parcours de soin dans le système de santé.
--	---